

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 53-439-1933 passages.

n° 53-439-1933

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 juin 1933

Numéro JO  
n° 439 du 30/06/1933

Date du numéro  
30 juin 1933

### TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours, dont quinze jours à solde entière et quiuze jours à demi-solde, a ôté accordée au sous-patron de boutres de 1er classe Ali Roblé, pour en jouir dans la brousse pour compter du 10 juin 1933.